



Guéret, le 20 novembre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Insertion par l'Activité pour l'Economie locale

Les membres de la Commission Permanente se sont réunis à l'Hôtel du Département, vendredi 17 Novembre dernier, afin d'examiner de nombreux dossiers.

Depuis 2015, pour répondre aux besoins d'insertion des demandeurs d'emploi, le Département et Pôle emploi ont conclu un partenariat relatif à l'approche globale de l'accompagnement au plan social et professionnel. Désormais intégré dans un dispositif national d'Insertion par l'Activité Economique, il s'agit d'assurer et de sécuriser les parcours d'insertion par l'activité salariée en facilitant le retour à l'emploi, à un emploi durable.

Une déclinaison de ce modèle est expérimentée par le Département. Dans le cadre de son action d'entretien et de balisage des chemins de petite randonnée, le Département accorde un soutien financier bonifié aux collectivités qui confient ces opérations à des chantiers d'insertion.

Ces travaux permettent de pratiquer, dans des conditions de confort et de sécurité, la randonnée et la promenade, toujours propices à la découverte de notre patrimoine dont certains de ces éléments tels des lavoirs, des fontaines... ont parfois été restaurés par ces mêmes chantiers d'insertion sous couvert des conseils du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Creuse.

Lors de cette Commission Permanente, le CAUE s'est vu renouvelé, en sus de la mise à disposition de locaux et de moyens humains et matériels, une subvention annuelle de 125 000 € du Département. Ce dernier est très souvent sollicité par les collectivités à l'occasion de leurs opérations menées sur les monuments historiques ou sur le petit patrimoine rural non protégé. Ces opérations bénéficient des aides du Département. Les élus ont voté un montant avoisinant les 300 000€ pour des projets tels les maçonneries des Tours de Crocq, le remplacement des vitraux de l'église de Lépaud ou de celle de Fransèches.

Patrimoine architectural mais aussi patrimoine paysager, culturel, artistique...autant de mémoires, de connaissances qu'il est essentiel de préserver et de valoriser afin de les transmettre à nos enfants, aux futurs citoyens qu'ils seront.

C'est tout l'enjeu du soutien du Département au Réseau Canopé, aux collèges dans leurs actions de développement durable (2 500€ par établissement engagé dans la réduction des déchets), aux bibliothèques (32 000 € dont des aides à l'emploi pour celle de La Souterraine, ou à l'informatisation pour celle de Domeyrot) ou encore aux structures d'accueil de loisirs.

Pour ces dernières, les élus ont voté plus de 15 000 € d'aides à leur fonctionnement. Que ce soit sous le mode de garderie ou de centre aéré, elles jouent un rôle majeur, au service des parents, et proposent des programmes variés, des activités de qualité, ludiques, sportives... D'ailleurs, les enfants pourront bientôt, à Chénérailles et Bourganeuf, fouler des terrains de tennis réhabilités, et même se défouler sur l'aire de jeux de Sardent, des réhabilitations soutenues par le Département à hauteur de 7 500 €.